

B29 - PANNEAU AUTRES OBLIGATIONS PERSONNALISABLE

Référence : 00096



RESUME

Le panneau B29 est un panneau de signalisation routière annonçant une obligation à respecter dont la nature est mentionnée par une inscription sur le panneau.

Les points forts :

- Eco-responsable
- Film rétro-réfléchissant de classe 1 ou 2
- Certifiés CE et NF complémentaires par l'ASCQUER
- Rails de fixation inclus



DECLINAISONS

Taille	Classe	Type de dos
450 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos brut
650 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos brut
650 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos brut
850 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos brut
850 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos brut
1050 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos brut
1050 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos brut
450 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos laqué
450 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos laqué
650 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos laqué
650 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos laqué
850 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos laqué
850 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos laqué
1050 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos laqué
1050 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos laqué

DESCRIPTION

Description du panneau B29 autres obligations

Le panneau B29 a la particularité d'être personnalisable. L'inscription se fait avec les caractères de type L2. Il est souvent utilisé pour "Serrez à droite", "Serrez à gauche", "Roulez au pas", "Allumez vos feux", "Fin d'allumage des feux", "Véhicules lents"... Il peut donc être employé pour les obligations autres que celles :

- Des panneaux B21 (contournement obligatoire)
- Des panneaux B22 (chemin obligatoire pour les piétons ou les cavaliers, ou piste obligatoire pour les cyclistes)
- Des panneaux B25 (Vitesse minimale obligatoire)
- Des panneaux B26 (Chaine à neige obligatoire)
- Des panneaux B27 (Voie réservée aux bus ou tramways)

La fin de l'obligation est annoncée par un panneau de type B49.

Tous nos panneaux sont 100 % écologiques et recyclables.

Pour les dos fermés ou fermés et laqués, faites-nous une demande de devis.

Aller plus loin avec le panneau routier B29

Le panneau B29 peut être complété par un panonceau d'indications variées M9Z. L'indication doit être rédigée de façon à rappeler qu'il s'agit d'une obligation. Vous pouvez également vous munir de plusieurs autres panneaux d'obligation, notamment le panneau obligation de klaxon.

L'implantation se fait à un minimum de 0.70 m de la chaussée. La hauteur doit être de 1 m en rase campagne et de 2.30 m en agglomération de manière à ne pas gêner les piétons et ne pas masquer la visibilité.

Comment fixer le panneau de signalisation B29 à un poteau ?

Nos panneaux de signalisation routière de type B sont équipés de 2 rails de fixation au dos. Les rails servent pour fixer le panneau sur un poteau. La fixation n'est possible qu'à l'aide de brides vendues séparément. Les brides entourent le poteau et sont fixées aux rails à l'aide de boulonnerie. La boulonnerie est fournie avec les brides.

Pour fixer le panneau à un poteau, il vous faut prévoir de commander 2 brides de fixation quelle que soit la taille du panneau choisie.

Attention, il faut commander des [brides compatibles avec le type de poteau choisi.](#)

Caractéristiques du panneau obligations dont la nature est mentionnée dessus

Types de dos disponibles :

- Dos brut : dos basique du panneau couleur aluminium et également le plus économique
- Dos laqué : le laquage est coloré avec un choix parmi les 4 couleurs standard du RAL.

Les classes disponibles :

- Classe 1 : sa durée de vie minimale est de 7 ans. Sa visibilité peut être jusqu'à 100 m.
- Classe 2 : sa durée de vie minimale est de 10 ans. Sa visibilité peut être jusqu'à 250 m.

Pour en savoir plus, accédez à notre article "[Choisir la classe d'un panneau de signalisation routière](#)".

Les tailles disponibles :

- Miniature : 450 mm avec 2 rails au dos
- Petite : 650 mm avec 2 rails au dos
- Normale : 850 mm avec 2 rails au dos
- Grande : 1050 mm avec 2 rails au dos

Pour en savoir plus, accédez à notre article "[Choisir la dimension d'un panneau de signalisation routière](#)".